

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AA 16 22 0159 01

Descriptif : Terre

Commune de SALLES-D'ANGLES(16) - Surface sur la commune : 1 ha 16 a 40 ca - 'Le pont neuf': ZB- 32

Document d'urbanisme : ZONE A - PLUi commune de SALLES-D'ANGLES /

Informations complémentaires : Parcelle réservée pour la compensation d'exploitants impactés par le projet de la zone du Pont Neuf

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **17/12/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la :**

Safer Nouvelle-Aquitaine
51, Impasse Louis Daguerre
CS 42323
16023 ANGOULEME
Tel : 05 45 61 15 11

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

A SALLES-D'ANGLES, le 05/12/2022
Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)



L'Adjoint
Rodolphe LACROIX-PERRIN